

Trousse de  
l'enseignant  
du  
Recensement  
de 2016



2016

RECENSEMENT • CENSUS

Guide de l'enseignant





# RE C E N S E M E N T • C E N S U S

---

[www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca)

[www.census.gc.ca](http://www.census.gc.ca)

Aux éducateurs,

La **Trousse de l'enseignant du Recensement de 2016** a été conçue pour les classes du primaire et des premier et deuxième cycles du secondaire partout au pays. Toutes les activités sont prêtes à être utilisées en classe et ont été révisées afin qu'elles répondent aux exigences du programme d'études.

Les quatre activités qui se trouvent dans la trousse conviennent à de nombreuses matières, y compris les mathématiques, les sciences humaines et les langues (français ou anglais). Elles comportent également des idées de « Prochaines étapes » pour faire le lien entre ces domaines et les concepts de sciences et les activités créatives.

Le meilleur moment pour intégrer la trousse de l'enseignant à votre programme est en mai 2016, le mois où sont menés le Recensement de la population et le Recensement de l'agriculture. Toutefois, les activités peuvent être incorporées dans des cours théoriques tout au long de l'année scolaire.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Trousse de l'enseignant du Recensement de 2016, veuillez les acheminer à l'adresse suivante :

Statistique Canada  
Communications du recensement

100, promenade Tunney's Pasture, 10<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6  
Télec. : 613-951-0930 ou 1-877-256-2370  
Courriel : [trousserecensement@statcan.gc.ca](mailto:trousserecensement@statcan.gc.ca)

Vous pouvez télécharger la version numérique de la Trousse de l'enseignant du Recensement de 2016 au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca).

Merci de nous aider à diffuser le message du recensement à vos élèves. Vos commentaires sont les bienvenus et sont importants pour nous. Pour nous aider à améliorer la trousse de l'enseignant en vue de 2021, veuillez remplir le formulaire de commentaires ci-joint et le retourner par télécopieur au 613-951-0930 ou au 1-877-256-2370.

**Note :** Un document distinct, la **Trousse d'éducation pour adultes de 2016**, est disponible sur le site Web du Recensement de 2016 au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca).



# Guide de l'enseignant

## Introduction

Le présent guide renferme des renseignements utiles aux éducateurs qui traitent du recensement dans leur cours, ou qui intègrent des activités de la Trousse de l'enseignant du Recensement de 2016 à leur programme.

Le guide comprend un aperçu des activités qui font partie de la trousse ainsi que des renseignements de base sur le Recensement de la population et le Recensement de l'agriculture.

- Vous trouverez en ligne des renseignements supplémentaires sur le Recensement de la population de 2016 au :
  - (français) [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm)
  - (anglais) [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-eng.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-eng.cfm)
- Vous trouverez en ligne des renseignements supplémentaires sur le Recensement de l'agriculture de 2016 au :
  - (français) [www.statcan.gc.ca/ca-ra2016/index-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2016/index-fra.htm)
  - (anglais) [www.statcan.gc.ca/ca-ra2016/index-eng.htm](http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2016/index-eng.htm)

Cette trousse est conçue pour :

- inviter les enseignants et les élèves à répondre au questionnaire du recensement et s'assurer qu'ils transmettent ce message à leurs amis et à leur famille au sein de leur collectivité;
- faire connaître et comprendre l'importance du recensement et de l'information qu'il fournira;
- sensibiliser les enseignants et les élèves aux renseignements du recensement comme outil précieux pour les projets de recherche.

## Planification

Le meilleur moment pour intégrer la trousse de l'enseignant à votre programme d'études est au cours du mois de mai 2016, puisque ce mois coïncide avec les campagnes nationale, provinciales et locales de sensibilisation au recensement de Statistique Canada et avec l'arrivée des renseignements sur le recensement dans les ménages partout au Canada. Par ailleurs, les enseignants sont invités à utiliser les activités et les concepts du recensement, de même que les statistiques obtenues dans le cadre du recensement tout au long de l'année scolaire.

Les activités s'adressant aux enseignants ciblent quatre niveaux scolaires suggérés et aux fins de planification, un aperçu de ces activités se trouve à la page suivante. Bien que des suggestions soient proposées, les éducateurs ne doivent pas hésiter à adapter les activités à leur programme et aux besoins de leurs élèves.

Chaque plan d'activité comprend ce qui suit :

- **Aperçu des activités** : court paragraphe décrivant ce que les élèves feront pendant l'activité.
- **Niveau scolaire suggéré** : niveau scolaire recommandé pour l'activité.
- **Durée estimative** : estimation du temps qu'il faudra pour terminer le plan d'activité à trois volets avec un groupe d'élèves. Les activités en classe durent de 75 à 120 minutes au total et les « Prochaines étapes » sont proposées. Les enseignants sont invités à ajouter ou à supprimer des sections selon les besoins de leur groupe.
- **Objectifs** : ensemble d'objectifs d'apprentissage propres au recensement pour chaque activité.
- **Objectifs d'apprentissage particuliers** : ensemble des buts d'apprentissage interdisciplinaires pour chaque activité.
- **Matériel** : liste des fournitures de cours générales, des ressources en ligne et des documents à distribuer pour chaque activité. Les documents à distribuer peuvent comprendre du matériel de référence, des feuilles de travail ou des aides visuelles.
- **Vocabulaire** : liste de termes et de définitions clés liés aux concepts du recensement.
- **Plan d'activité à trois volets** :
  - **Volet 1 : Point de départ** – brève suggestion pour une activité de préparation pour aider les élèves à commencer à penser aux sujets qui seront explorés dans les volets suivants de l'activité.
  - **Volet 2 : Activité** – ensemble de directives étape par étape pour les enseignants.
  - **Volet 3 : Consolidation des acquis** – tâche de mise en pratique où les élèves démontrent ce qu'ils ont appris.
- **Modifications** : courte liste de stratégies en matière d'organisation, d'enseignement et d'enrichissement qui aident les enseignants à répondre aux besoins et aux intérêts variés des élèves.
- **Prochaines étapes** : courte liste d'activités complémentaires qui permettent d'examiner plus à fond ou d'appliquer des concepts du recensement en classe, une fois l'activité principale terminée.

# Aperçu des activités

## Activité 1

### Dénombrement des collègues de classe

**Niveau scolaire suggéré : de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année**

Les élèves du primaire et de niveau débutant apprendront le concept de la collecte de données pour mieux comprendre un groupe de personnes. Ils recueilleront de l'information et compareront leurs résultats avec des statistiques simplifiées provenant du Recensement de 2011.

## Activité 2

### Notre classe, notre collectivité

**Niveau scolaire suggéré : 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années**

Les élèves de niveau débutant considéreront la classe comme une collectivité, à l'instar d'autres petits groupes de personnes qui vivent au Canada. Ils apprendront comment les données peuvent être utilisées pour veiller à ce que les membres des collectivités aient accès à des services qui répondent à leurs besoins. Ils prendront des décisions pour leur collectivité, en s'appuyant sur des données d'enquête.

## Activité 3

### Alimentation humaine, animale et utilisation fonctionnelle

**Niveau scolaire suggéré : de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année**

Les élèves de niveau intermédiaire examineront les données actuelles du Recensement de l'agriculture et se familiariseront avec certains produits agricoles de leur région. Ils tiendront compte des facteurs géographiques qui contribuent à la réussite de ces produits dans leur région, et compareront la production de leur région à celle d'autres régions du Canada.

## Activité 4

### Dans 92 ans

**Niveau scolaire suggéré : de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année**

Les élèves de niveau avancé examineront certaines des questions posées dans le recensement, en utilisant le Recensement de 2011 comme outil. Ils jetteront un regard critique sur le questionnaire du recensement et chercheront à déterminer comment cette information serait utile aux générations antérieures et futures. Ils devront également formuler leurs propres questions du recensement.

# Ressources

Plusieurs ressources sont disponibles pour renseigner les élèves, les membres de leur famille et les éducateurs sur le Recensement de la population.

## Dans cette trousse

- Une section **Info-recensement** qui peut être reproduite, et les élèves peuvent l'apporter chez eux pour contribuer à diffuser le message du recensement.
- **Le Recensement du Canada** offre, principalement à titre d'information pour l'enseignant, une description plus détaillée du recensement et de son historique.
- Un **vocabulaire du recensement** qui peut être reproduit ou utilisé comme outil de référence principal pour les définitions de base de la terminologie du recensement.

## Ressources supplémentaires

- **Collections Canada** ([www.collectionscanada.gc.ca](http://www.collectionscanada.gc.ca)) est un répertoire d'information en ligne offert par Bibliothèque et Archives Canada. Les éducateurs peuvent chercher et obtenir des images, des vidéos, des articles, des statistiques et d'autres ressources en vedette au sujet du Canada et de son histoire.
- **CANSIM** ([www5.statcan.gc.ca/cansim](http://www5.statcan.gc.ca/cansim)) est une base de données socioéconomiques en ligne de statistiques provenant de diverses enquêtes canadiennes et de questionnaires du recensement. Statistique Canada préconise le téléchargement et la réutilisation de ses données.
- **Recensement de la population** ([www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3901](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3901)) est une ressource en ligne pour obtenir des renseignements généraux et spécifiques sur le Recensement de la population, ainsi que pour accéder aux définitions, aux sources des données, aux statistiques et aux méthodes utilisées par le recensement.
- **Recensement de l'agriculture** ([www.statcan.gc.ca/ca-ra2011/index-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2011/index-fra.htm) ou [www.statcan.gc.ca/ca-ra2011/index-eng.htm](http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2011/index-eng.htm)) est une ressource en ligne pour obtenir des renseignements généraux et précis sur le Recensement de l'agriculture, ainsi que pour accéder aux versions archivées des questionnaires du recensement et aux données des années précédentes.

### Remarque au sujet du dénombrement

Pour le Recensement de la population, un représentant sur le terrain peut, dans certaines circonstances, communiquer avec des ménages qui n'ont pas retourné le questionnaire du recensement en ligne ou par la poste. Parfois, ce représentant apportera un questionnaire papier à un ménage ou réalisera des interviews pour aider les ménages à remplir le questionnaire.

Le Recensement de l'agriculture est différent à cet égard. On demande aux exploitants agricoles de remplir le questionnaire du recensement par eux-mêmes. S'ils ont besoin d'aide pour remplir le questionnaire, les exploitants agricoles peuvent téléphoner à l'Assistance téléphonique du recensement (ATR).



# Info-recensement

## Qu'est-ce que le recensement?

Le recensement brosse un portrait statistique d'un pays et de sa population. Presque tous les pays du monde effectuent un recensement régulièrement.

Le recensement canadien recueille de l'information, tous les cinq ans, sur tous les hommes, les femmes et les enfants vivant au Canada. Sont exclus les résidents non permanents et les diplomates ou militaires étrangers.

Le Recensement de l'agriculture est réalisé tous les cinq ans en même temps que le Recensement de la population. Le Recensement de l'agriculture recueille de l'information sur toutes les exploitations agricoles au Canada.

## Quand le prochain recensement aura-t-il lieu?

Le prochain recensement aura lieu en mai 2016.

## Pourquoi réaliser un recensement?

Le recensement recueille des renseignements importants qui éclairent le processus décisionnel.

Il constitue la source principale de renseignements détaillés disponibles en format standard pour les grandes et petites régions du Canada.

## Exigences prévues par la loi et confidentialité

En vertu de la *Loi sur la statistique*, un recensement doit être réalisé **tous les cinq ans** et **tous les ménages** du Canada doivent y participer.

Les données confidentielles ne sortent jamais des locaux de Statistique Canada et ne sont jamais soustraites à l'autorité de l'organisme.

Le fait de fournir des renseignements personnels à quiconque, que ce soit dans le cadre d'un recensement, d'une enquête ou pour toute autre raison, entraîne une certaine perte en regard de la vie privée. On admet toutefois que le bien public découlant de la collecte de données exactes surpasse largement cette ingérence mineure dans la vie privée, surtout lorsque des mesures sont prises pour assurer la stricte confidentialité de ces renseignements personnels.

## Qui sera compté dans le recensement?

Tous les ménages du Canada sont inclus, de même que les Canadiens et leur famille qui travaillent à l'étranger pour les gouvernements fédéraux et provinciaux, les ambassades canadiennes ou les Forces armées canadiennes.

## Questionnaires

La plupart des ménages recevront une lettre les invitant à remplir le questionnaire du recensement en ligne, et certains ménages recevront un questionnaire par la poste. Un faible pourcentage des ménages seront interviewés à domicile par un agent recenseur, qui remplira le questionnaire avec eux.

La réponse au questionnaire en ligne contribue à améliorer la qualité des données, permet aux répondants de gagner du temps et réduit le gaspillage du papier.

Les questionnaires papier demeureront à la disposition des répondants qui préfèrent remplir leur questionnaire du recensement sur papier (à la main).

## Qui utilise les données du recensement?

Tous les ordres de gouvernement, le secteur privé, les secteurs des services sociaux et les médias utilisent les données du recensement pour prendre des décisions éclairées qui ont une incidence sur la vie de chaque personne au Canada.

## Assistance téléphonique du recensement

L'**Assistance téléphonique du recensement (ATR)** est disponible pendant le recensement afin de répondre aux questions des répondants.

# Le Recensement du Canada

## Le Recensement de la population

Statistique Canada mène un recensement de la population tous les cinq ans. Le dernier recensement a été réalisé en mai 2011. Le prochain aura lieu en mai 2016.

## Historique du recensement

L'idée d'un recensement ne date pas d'hier. Aux troisième et quatrième siècles avant Jésus-Christ, les Babyloniens, les Chinois et les Égyptiens dénombraient leur population afin de percevoir des impôts et de mener des guerres à l'étranger. Les Romains étaient d'avidés recenseurs et menaient régulièrement des recensements pour en savoir plus sur les territoires de leur vaste empire.

Contrairement aux premiers recensements, les recensements ultérieurs sont devenus plus qu'une simple façon de percevoir des impôts ou de rassembler des troupes pour le combat. Ils étaient désormais considérés comme un survol de l'état économique et social du pays.

Le premier recensement « canadien » a été mené en Nouvelle-France par l'intendant Jean Talon. Envoyé par Louis XIV pour administrer la colonie de la Nouvelle-France, Talon a reconnu l'importance de se doter de renseignements fiables sur lesquels s'appuyer pour organiser la colonie et poursuivre son expansion.

Ce premier recensement en 1666 a dénombré 3 215 habitants et il a permis de recueillir de l'information sur leur âge, leur sexe, leur état matrimonial et leur localité. De plus, le recensement a permis de dresser la liste des professions et des métiers de 763 personnes. Une enquête supplémentaire en 1667 portait sur la superficie des terres cultivées et le nombre de bovins et de moutons.

Pas moins de 36 recensements ont été réalisés en Nouvelle-France. Chacun comportait de nouvelles questions sur des sujets tels que la production de diverses cultures, le nombre d'immeubles publics, d'églises, de meuneries et de scieries, ainsi que le nombre d'armes à feu et d'épées.

Le premier recensement réalisé sous le régime britannique a eu lieu en 1765 et comportait un grand nombre des mêmes questions que les recensements de la fin du régime français. Au fil du temps, de nouveaux sujets sont apparus, comme la race, l'appartenance ethnique, la religion et le lieu de naissance.

Pendant les années 1800, des recensements distincts ont été menés à différentes époques dans les colonies de l'Atlantique, dans le Haut-Canada et le Bas-Canada et au Manitoba. En 1867, l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (maintenant appelé la *Loi constitutionnelle*) a donné naissance à la Confédération et instauré un recensement du Canada tous les 10 ans, à compter de 1871. Les résultats du recensement permettraient de déterminer le nombre de députés à la Chambre des communes.

Un recensement de l'agriculture au milieu de la décennie a été mené pour la première fois au Manitoba en 1896.

Lorsque les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta ont été créées en 1905, le développement de plus en plus rapide de l'Ouest a rendu le recensement quinquennal une obligation constitutionnelle. La nouvelle *Loi du recensement et des statistiques* exigeait qu'il y ait des recensements supplémentaires de la population et de l'agriculture dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta en 1906, et tous les 10 ans par la suite, jusqu'à ce que la population de chacune des trois provinces atteigne 1,25 million de personnes. Ces recensements se sont poursuivis jusqu'en 1956, année où le Canada a commencé à mener des recensements nationaux de la population et de l'agriculture tous les cinq ans.

## Un recensement tous les cinq ans

En 1956, le Bureau fédéral de la statistique a commencé à mener des recensements nationaux tous les cinq ans afin d'obtenir de l'information à jour sur la population en évolution rapide du pays. Le recensement de mi-décennie a été rendu obligatoire dans la *Loi sur la statistique* de 1971.

## Comment le recensement est-il mené?

En mai 2016, tous les ménages au Canada seront invités à remplir un questionnaire du recensement en ligne ou sur papier. Plus de 13,4 millions de ménages devraient y participer.

### Questionnaire

En 2016, Statistique Canada invitera les ménages à remplir le questionnaire du recensement en ligne. Parmi les avantages de la réponse en ligne, mentionnons la meilleure qualité des données, l'économie de temps pour les répondants et la réduction du papier. Les questionnaires papier demeureront disponibles pour les répondants qui préfèrent remplir le questionnaire du recensement à la main.

En outre, le Recensement de 2016 comportera une question où l'on demande aux répondants de consentir à ce que les renseignements qu'ils ont fournis dans le cadre du recensement soient publiés dans 92 ans. Cette information sera utile à la recherche historique, universitaire et généalogique.

Tous les ménages au Canada doivent remplir le questionnaire du recensement.

### Questionnaire abrégé du recensement

Le questionnaire abrégé du recensement contient 10 questions, lequel recueille des renseignements de base comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le lien avec les autres membres du ménage et la langue.

### Questionnaire détaillé du recensement

Le questionnaire détaillé du recensement contient 50 questions de plus et recueille des renseignements détaillés sur les données sociales et économiques des collectivités et fournit de l'information sur des secteurs géographiques de petite taille et sur de petits groupes de population. Ces renseignements sont nécessaires pour aider à planifier des services comme des garderies, des écoles, des services à la famille, du transport public ainsi que de la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi.

### Méthodologie

Statistique Canada communiquera par la poste avec environ 80 % des ménages. La plupart des ménages recevront une lettre les invitant à remplir leur questionnaire du recensement en ligne, tandis que les autres ménages recevront un questionnaire papier.

Dans les régions rurales et peu peuplées du pays, les logements recevront la visite d'un agent recenseur qui leur apportera un questionnaire du recensement. Ces questionnaires renfermeront un code d'accès sécurisé que pourront utiliser les répondants pour remplir le questionnaire en ligne.

Un recensement par interview sera mené dans les régions éloignées et isolées des provinces et des territoires, les réserves et les endroits où les autres méthodes de collecte seraient trop coûteuses. Les ménages de ces régions rempliront un questionnaire du recensement avec l'aide d'un intervieweur.

## Quelles questions sont posées?

L'information recueillie doit être clairement importante pour l'intérêt public, nécessaire au niveau des petites régions (par exemple, une collectivité ou un quartier) et impossible à obtenir d'autres sources. Les questions sont approuvées par décret, puis publiées dans la *Gazette du Canada*.

Les questions demeurent inchangées, dans la mesure du possible, d'un recensement à l'autre. Ainsi, les tendances peuvent être suivies au fil des ans, comme la croissance ou le déclin de la population dans diverses régions du pays.

## Qui utilise les données du recensement?

Les gouvernements, les entreprises et les associations utilisent énormément les données du recensement. Voici quelques exemples :

- Le gouvernement fédéral utilise les chiffres de population de certaines années de recensement pour redéfinir les limites des circonscriptions fédérales et pour assurer la représentation égale de la population à la Chambre des communes.
- Les données de certains recensements servent à produire des estimations démographiques. Ces estimations sont utilisées dans le calcul des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires et des gouvernements provinciaux et territoriaux aux municipalités.
- Les ministères doivent connaître les tendances de la répartition de la population selon l'âge afin d'évaluer les sommes qu'ils devront consacrer aux prestations fiscales pour enfants et aux pensions de la sécurité de la vieillesse.
- Les collectivités utilisent les données du recensement sur la croissance et la mobilité de la population pour planifier des services, tels que les écoles, les garderies, les services de police et de protection contre les incendies.
- Les urbanistes, les travailleurs sociaux et d'autres organismes gouvernementaux utilisent les renseignements du recensement sur les familles.
- Les compagnies d'assurance-vie établissent leurs tables de cotisations en fonction des données sur l'âge tirées du recensement.
- Les entreprises les utilisent pour prendre des décisions concernant l'emplacement de nouvelles usines, de magasins et de bureaux en se fondant principalement sur la taille et la répartition de la population dans les différentes régions.
- Les fabricants d'équipement ménager et agricole se fondent sur les données du recensement pour déterminer les meilleurs emplacements des marchés pour leurs produits. Ils peuvent également évaluer les avantages d'élaborer certains produits particuliers en connaissant les caractéristiques de la population de certaines régions particulières.

## **Plus qu'une responsabilité civique?**

Il est essentiel que les décideurs disposent de renseignements exacts lorsqu'ils créent des politiques qui façonneront l'avenir de notre pays. Par conséquent, la réponse aux questions du recensement est plus qu'une simple responsabilité civique, c'est une exigence de la *Loi sur la statistique*. Cette loi énonce l'obligation légale de tous les ménages de participer au recensement. En vertu de cette même loi, Statistique Canada est tenu de protéger la confidentialité des renseignements personnels fournis par les répondants.

## **Protection des renseignements personnels et confidentialité**

Statistique Canada reconnaît l'importance d'assurer la confidentialité des renseignements personnels et a fait de la protection de ces renseignements sa priorité absolue. Les données confidentielles ne sortent jamais des locaux de Statistique Canada et ne sont jamais soustraites à l'autorité de l'organisme.

Le fait de fournir des renseignements personnels à quiconque, que ce soit dans le cadre d'un recensement, d'une enquête ou pour toute autre raison, entraîne une certaine perte en regard de la vie privée. On admet toutefois que le bien public découlant de la collecte de données exactes surpasse largement cette ingérence mineure dans la vie privée, surtout lorsque des mesures sont prises pour assurer la stricte confidentialité de ces renseignements personnels.

## **Ressources pour les documents du recensement**

Des renseignements sur le recensement peuvent être obtenus gratuitement dans de nombreuses bibliothèques. Les bibliothèques des universités et des grandes villes possèdent toute la gamme des produits de Statistique Canada sur différents supports, tandis que d'autres offrent une sélection de publications.

Pour trouver de l'information particulière sur votre ville ou collectivité, veuillez vous rendre sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca/](http://www.statcan.gc.ca/)), cliquez sur **Recensement du Canada**, puis sélectionnez **Profils des communautés de 2006**.

# Vocabulaire du recensement

<b>Agent recenseur</b>	Personne qui communique avec les ménages qui n'ont pas retourné le questionnaire du recensement en ligne ou par la poste. Parfois, ces personnes apporteront un questionnaire papier à un ménage ou réaliseront des interviews pour aider les ménages à remplir le questionnaire.
<b>Agglomération de recensement (AR)</b>	Territoire qui comprend une municipalité ou plusieurs municipalités côte à côte qui entourent un grand noyau urbain d'au moins 10 000 personnes (p. ex. Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard).
<b>Agriculture</b>	Voir Recensement de l'agriculture.
<b>Centre de population</b>	Région ayant une population d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Elle comprend les petits centres de population ayant une population de 1 000 à 29 000 personnes, les centres de population moyens ayant une population de 30 000 à 99 999 personnes, et les grands centres de population ayant une population de 100 000 personnes ou plus.
<b>Confidentialité</b>	Assurance de haute priorité selon laquelle tous les renseignements personnels recueillis dans le cadre du recensement sont protégés par la loi. Statistique Canada ne divulgue aucune information qui pourrait identifier des personnes ou des ménages sans leur consentement.
<b>Dénombrement</b>	Réponse à un questionnaire du recensement à domicile, en ligne ou sur papier, par téléphone ou avec l'aide d'un agent recenseur.
<b>Dénombrement complet</b>	Objectif important du recensement qui consiste à recueillir des renseignements au sujet de toutes les personnes qui vivent au Canada, y compris les Canadiens travaillant à l'étranger pour les gouvernements fédéral ou provinciaux, les ambassades canadiennes et les Forces armées canadiennes, ainsi que leur famille.
<b>Division de recensement (DR)</b>	Groupe de municipalités côte à côte qui travaillent ensemble pour aménager le territoire et pour gérer les services qu'elles se partagent, comme les services de police et d'ambulance. Ces divisions sont plus petites qu'une province, mais plus grandes qu'une subdivision de recensement.

<b>Données</b>	Faits qui peuvent être étudiés et considérés pour formuler des idées ou prendre des décisions.
<b>Données du recensement</b>	Information provenant du recensement.
<b>Échantillon</b>	Composante d'un plus grand groupe qui peut être utilisée pour représenter l'ensemble (p. ex., un ménage sur cinq dans une zone habitée).
<b>Enquête</b>	Série des mêmes questions posées à un petit groupe au sein d'une population dont les résultats servent à tirer des conclusions au sujet du grand groupe.
<b>Exploitant agricole</b>	Personne d'au moins 15 ans qui est responsable des décisions de gestion qui se prennent au jour le jour dans l'exploitation d'une ferme de recensement.
<b>Jour de référence du recensement</b>	Jour où l'information est fournie dans le cadre du recensement.
<b>Langue maternelle</b>	Première langue apprise par une personne à la maison, pendant son enfance, et toujours comprise.
<b>Logement</b>	Endroit où une personne ou un groupe de personnes habitent ou pourraient habiter.
<b>Ménage</b>	Personne ou groupe de personnes qui occupent le même logement.
<b>Population</b>	Nombre total de personnes vivant dans une région donnée.
<b>Population agricole</b>	Toutes les personnes qui sont membres du ménage d'un exploitant agricole et qui vivent sur une ferme.

<b>Quadrillage</b>	Réseau de lignes d'enquête qui suivent la longitude et la latitude et qui divisent un territoire en comtés, sections, terrains, etc.
<b>Questionnaire</b>	Document comportant une série de questions.
<b>Recensement</b>	Collecte d'information auprès de tous les ménages dans un pays, sur des sujets qui sont importants pour celui-ci, afin d'aider différents ordres de gouvernement à prendre des décisions.
<b>Recensement de l'agriculture</b>	Recensement qui se déroule tous les cinq ans et qui comporte des questions sur la totalité des fermes, des ranches et des autres exploitations agricoles au Canada, y compris des questions sur l'utilisation des terres, les cultures, les animaux, la main-d'œuvre agricole, le revenu agricole et la gestion des terres.
<b>Recensement de la population</b>	Dénombrement de tous les ménages et de toutes les personnes au Canada, réalisé tous les cinq ans. Parmi les sujets abordés, mentionnons l'âge, le sexe, l'état matrimonial et les langues parlées.
<b>Région métropolitaine de recensement (RMR)</b>	Territoire qui comprend une municipalité ou plusieurs municipalités côte à côte entourant un grand noyau urbain comptant une population d'au moins 100 000 personnes. Ces territoires doivent avoir au moins 50 000 personnes vivant dans le noyau urbain (p. ex. Winnipeg, Manitoba).
<b>Régions rurales</b>	Régions à l'extérieur d'une région urbaine.
<b>Résidents non permanents</b>	Personnes d'un autre pays vivant ou séjournant au Canada pendant une période limitée (non permanente) le jour du recensement, y compris les détenteurs d'un permis de travail ou d'études, les demandeurs du statut de réfugié et les membres de la famille en visite.
<b>Revenu agricole net</b>	Mesure des bénéfices ou des pertes d'une exploitation agricole, calculés en soustrayant les dépenses d'exploitation agricole totales des recettes d'exploitation agricole totales.
<b>Sous-dénombrement</b>	Nombre estimatif de personnes qui n'ont pas été dénombrées dans le Recensement de la population.



<b>Statistiques</b>	Données numériques.
<b>Subdivision de recensement (SDR)</b>	Terme, employé à des fins statistiques, pour décrire les municipalités au sein d'une division de recensement. Dans certaines provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Colombie-Britannique), ce terme décrit également une région géographique.
<b>Surdénombrement</b>	Nombre estimatif de personnes comptées plus d'une fois dans le Recensement de la population.
<b>Unité de collecte (UC)</b>	Petite région géographique délimitée pour rendre la collecte des données du recensement plus facile à gérer. Dans les régions éloignées, un agent recenseur est responsable de cette région.